

Conservatoire Intercommunal du Canton de Chevreuse

Une nouvelle partition sur le pupitre du Sivom...

Depuis la rentrée de septembre, le Conservatoire de musique et de danse du Canton de Chevreuse a intégré le SIVOM. Bruno Garlej, Maire-adjoint à la Culture et aux Finances et ancien délégué du CICC nous explique les raisons de cette nécessaire et bénéfique mutation.

“Après plusieurs années de fonctionnement au sein d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), deux raisons au moins ont motivé cette volonté d'évolution :

- *d'une part, l'organisation administrative d'une structure culturelle qui n'était plus en phase avec une gestion efficiente et sereine que toute collectivité responsable est en droit d'attendre,*
- *d'autre part, un dynamisme artistique et pédagogique qui s'érodait faute de véritable projet d'établissement et de partenariat intercommunal.*

Dès le début du mandat, faisant suite à une demande de notre Maire, Claude Génot, mon collègue Guy Bruandet et moi-même, tous deux délégués au CICC, avons œuvré pour que cette mutation s'opère avec l'assentiment de tous les partenaires et dans le plus grand respect des élèves et des professeurs. Comme dans toute société, le changement fait peur et dire que le chemin n'a pas été un long fleuve tranquille avant de parvenir au but est un doux euphémisme. Heureusement, comme le rappelle la sagesse populaire : “patience et longueur de temps font plus que force ni que rage” et les pusillanimes d'hier ont fini par rejoindre les volontaristes d'aujourd'hui.

Aussi, c'est avec une grande satisfaction et, il faut bien le dire, une certaine fierté que nous avons accueilli le vote unanime des communes du SIVU en faveur du transfert du CICC au SIVOM.

Au regard de la qualité de l'enseignement dispensé, le maintien de tous les professeurs dans cette nouvelle structure et la continuité de la mise à disposition de



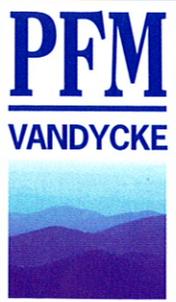
locaux par la Ville de Chevreuse nous a semblé un préalable à ce changement. Aujourd'hui, chaque commune à la possibilité d'adhérer à la carte “Conservatoire” créée au sein du SIVOM et ainsi faire bénéficier de tarifs préférentiels à ses administrés. C'est ce choix sans réserve qu'a fait la commune de Chevreuse.

“Apprenons à partager nos goûts librement” - Hannah Arendt

Je profite donc de cet espace pour exprimer le vœu que cette intercommunalité élargie puisse offrir à nos enfants la possibilité de s'épanouir à travers la richesse d'une pratique artistique et leur permettre ainsi d'apprendre à partager leur goût librement.

Une nouvelle partition vient de se poser sur le pupitre du SIVOM, alors petits et grands, ne boudez pas votre plaisir, soyez nombreux à venir rejoindre cette école de musique et de danse pour qu'elle devienne à travers une intercommunalité réussie, une belle école de la vie !” ■

CICC : 01 30 52 98 42
Email : cicc2@wanadoo.fr



PFM
VANDYCKE

pfmvandycke.fr

En toute sérénité...

Pfm Vandycke : être à vos côtés...

Organisation complète d'obsèques • Inhumation et crémation
Marbrerie, caveaux et monuments • Articles funéraires
Contrats de prévoyance obsèques



Pompes Funèbres Marbrerie Vandycke - 57, rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse - Tél. : 01 30 52 16 08